

Quand  
éolien  
rime avec  
citoyens

# L'éole liens

La lettre d'information dans le vent de *Vents citoyens*

N° 11 – Janvier 2022

## Édito

COMME NOUS VOUS L'AVONS ÉNONCÉ dans L'éole-lien n° 10, paru en juin 2021, les quatre éoliennes tournent...

Ces grandes dames ont désormais pris place dans le paysage, elles sont visibles depuis de nombreux endroits. Leur inauguration, tant attendue et reportée deux fois à cause de la crise sanitaire, s'est déroulée le samedi 2 octobre 2021. Nous avons prévu de nous retrouver sur le site, mais les mauvaises conditions climatiques annoncées pour tout le week-end nous ont contraints à nous replier à la salle des fêtes de La Baconnière.



Inauguration dans la salle des fêtes de la Baconnière en raison des conditions météorologiques.

© H. Morand



Trop de vent, et c'est un comble pour des éoliennes, aurait nui à la sécurité pour tous.

Cette journée inaugurale a été une réussite, riche en échanges et en émotions.

Suite à cette impossibilité de faire l'inauguration sur le site, l'association Vents Citoyens envisage d'organiser, au printemps 2022, un après-midi de présentation des éoliennes par Abowind et une randonnée au pied des éoliennes.

Lors de l'AG du 26 juin 2021, un renouvellement des membres s'est opéré au sein de notre association. Trois des quatre co-présidents (Hervé Judon, Jean-Luc Frégné et Philippe Guesdon) ont démissionné de leur fonction, mais restent membres du CA. Notre trésorière, Marie Figureau, au poste depuis la création de *Vents citoyens*, a souhaité quitter le conseil d'administration.

Nous remercions ces quatre membres pour leur engagement au sein de notre association.

Le CA du 9 novembre a validé une coprésidence à trois. Les nouveaux co-présidents, Évelyne Coulon et Pierre-Marie Ledauphin, ont été élus pour accompagner Gérard Quinton.

L'association, en partenariat avec la communauté de communes de l'Ernée, Territoire énergie Mayenne, Énergie partagée et Enercoop, travaille actuellement sur un nouveau projet, 100 % citoyen, situé sur le territoire de l'Ernée.

Mais notre champ d'action ne se limite pas seulement au nord-ouest mayennais.

Nous avons l'ambition, avec la participation des élus de Laval Agglomération, d'étudier la faisabilité d'un projet situé sur ce territoire.

Sympathisants, membres des CIERC, vous êtes motivés pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique et souhaitez que les énergies renouvelables citoyennes, alternatives au nucléaire et énergies fossiles, se développent, alors venez nous rejoindre.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour faire avancer nos idées et moins la tâche sera lourde à porter.

Les membres du conseil d'administration souhaitent à toutes et tous une belle année 2022.

Et nous vous convions dès à présent à notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 4 mars en soirée à Saint-Hilaire-du-Maine.

Bon vent.

*Les 3 co-présidents,  
Évelyne Coulon, Gérard Quinton, Pierre-Marie Ledauphin*



## Une inauguration réussie

Plusieurs fois reportée, l'inauguration du parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine a finalement eu lieu le samedi 2 octobre 2021.

Jusqu'à la dernière minute, il a fallu s'adapter aux aléas du moment (covid-19, conditions météorologiques exécrables), mais il y a deux mots que les membres de l'association *Vents citoyens* connaissent bien : volonté et optimisme.

Une salle a été trouvée rapidement... Merci à la municipalité de La Baconnière.

Ce fut une belle journée, suivie par près de 150 personnes !

La matinée, réservée aux rencontres entre élus, TEM53, dirigeants d'Abowind et représentants de *Vents citoyens*, s'est déroulée en salle et a été agrémentée d'ateliers de travail organisés par RÉCIT.

L'après-midi a été ponctué d'ateliers participatifs proposés par les associations Synergie, Ligue de l'enseignement et MNE sur les thèmes des énergies renouvelables, de la biodiversité et des économies d'énergie.

Une quarantaine de courageux ont fait une visite (humide) au pied des éoliennes; merci à Gaël Millet, technicien d'Abowind, d'avoir mouillé sa chemise et d'avoir répondu à nos questions.



Ateliers participatifs en salle...

© H. Morand



... et sortie au pied des éoliennes pour les plus téméraires.

© H. Morand

Clôture avec la chorale *Basta*...... et le groupe *La Croqueuse*.

Un exposé naturaliste d'Olivier Duval de MNE, une séquence émotion (ruban coupé symboliquement devant les panneaux préparés par des CIERC bien motivés), un pot de l'amitié et un repas partagé ont suivi, le tout agrémenté par la chorale *Basta* et le groupe *La Croqueuse*.

Cette journée conviviale aura permis aux apporteurs du parc éolien de se rencontrer, d'échanger et de se projeter vers de nouveaux projets.

*Philippe Moreau*

## 🎻 *Foire aux questions* 🎻

- ▶ **Quel est le bureau d'études retenu pour le suivi de l'impact sur les oiseaux et chauves-souris ?**
- ▶ **A-t-il commencé à travailler ?**

Pour la constitution de la demande d'autorisation d'exploiter, une étude visant à faire un état des lieux de la faune et de la flore sur site a été réalisée : concernant les oiseaux aucune particularité ni aucun passage marqué d'oiseaux migrateurs n'ont été observés. En revanche certaines espèces de chiroptères protégées ont été repérées sur le site.

Conformément à la réglementation en vigueur, la ferme éolienne de Saint-Hilaire-du-Maine a fait appel à un bureau d'études indépendant et spécialisé dans l'expertise de la biodiversité, c'est ainsi que Ouest'am a mis en place certaines mesures d'évaluation au cours de l'année 2021.

### 🌀 **A – Un suivi de l'activité des chiroptères**

Dans le cadre des mesures de protection de la faune, l'éolienne E3 a été arrêtée du 15 juin au 15 octobre, en période nocturne (de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil) afin de réduire les risques de collision avec les chiroptères.

Un enregistreur à ultrasons a été installé sur la nacelle de l'éolienne E3 afin d'estimer l'activité des chauves-souris.

Le suivi acoustique a mis en évidence la présence d'au moins 6 espèces de chiroptères. Parmi ces espèces, les plus fréquentes sont les *Pipistrelloïd* (pipistrelle commune, pipistrelle de Kuhl et pipistrelle de Nathusius).

## B – Suivi de la mortalité

La mission a consisté à prospecter à pied les alentours immédiats des éoliennes selon un quadrillage inclus dans un carré de 117 mètres de côté autour de chaque éolienne. Ainsi 32 passages sur le terrain ont été effectués (1 tous les 7 jours) par Ouest'am du 25 mars au 27 octobre.

Chaque cadavre de chauve-souris ou d'oiseau retrouvé est identifié, la cause du décès est recherchée, les coordonnées GPS sont notées.

La mortalité est ensuite estimée par le biais de différentes formules mathématiques qui prennent en compte plusieurs paramètres :

- ▶ la persistance moyenne des carcasses (la présence de charognards fait qu'au fil du temps certains cadavres disparaissent) ;
- ▶ l'efficacité des recherches des observateurs à détecter des carcasses (un certain pourcentage de cadavres échappe aux observateurs) ;
- ▶ la prospectabilité de la parcelle inventoriée (présence de fourrés impénétrables...) ;
- ▶ la détectabilité des cadavres en fonction de la végétation (sol nu, prairie ou culture plus ou moins abondante et haute).

Le rapport de l'étude rendu fin 2021 est en cours de validation et d'analyse, il permettra d'avoir une estimation du nombre d'oiseaux et de chauves-souris décédés suite à une collision avec les pales.

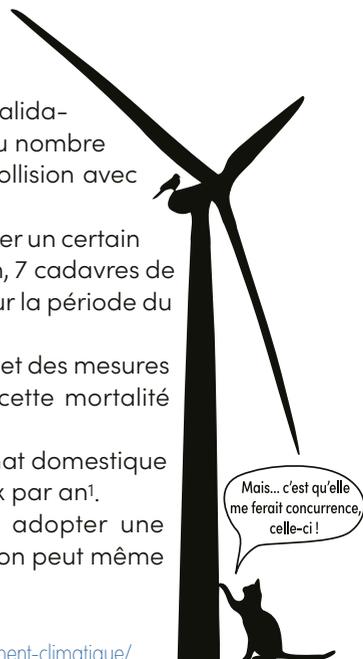
Toutefois nous pouvons dès à présent vous communiquer un certain nombre de résultats. Ainsi sur l'ensemble du parc éolien, 7 cadavres de chiroptères et 4 cadavres d'oiseaux ont été retrouvés sur la période du 25 mars au 27 octobre 2021.

Les causes de mortalité sont encore en cours d'analyse et des mesures complémentaires pourront être prises pour réduire cette mortalité constatée.

À titre indicatif, plusieurs études ont démontré qu'un chat domestique ayant accès à l'extérieur peut tuer entre 5 et 10 oiseaux par an<sup>1</sup>.

Conclusion : si on aime les oiseaux, il vaut mieux adopter une éolienne... mais on a aussi le droit d'aimer les chats et on peut même aimer les oiseaux, les chats et les éoliennes.

1. <https://blog.defi-ecologique.com/chats-probleme-biodiversite-rechauffement-climatique/>



- ▶ Où ont été fabriqués les divers éléments des éoliennes ?
- ▶ En quels matériaux ?
- ▶ Le démantèlement du socle en béton ?

Les 4 éoliennes N117 qui composent le parc de Saint-Hilaire-du-Maine (3 de 3 MW et 1 de 2,4 MW) sont fabriquées par la Société Nordex basée à Hambourg en Allemagne.

Le transport s'est fait par bateau du port de Hambourg jusqu'à Saint-Nazaire puis par la route jusqu'à Saint-Hilaire.

Les différents matériaux qui les composent sont : le socle en béton et acier, le mât en acier, les éléments mécaniques à l'intérieur de la nacelle en acier, aluminium, cuivre... Les pales, quant à elles, sont en matériau composite.

Après démantèlement, tous les métaux sont recyclés ou valorisés.

Pour le béton du socle, les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement comprennent l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle. Les blocs de béton sont ensuite concassés et valorisés comme remblai ou utilisés dans les centrales à béton.

Recyclage d'une éolienne type Nordex RDEX N11	Poids en T	Recyclabilité
<b>Matériau composite PRFC</b> Polymère renforcé de fibres de carbone	22	0 %
<b>Matériau composite PRFV</b> Polymère renforcé de fibres de verre	6	0 %
<b>Matériau de base</b> Matériau léger entrant dans la fabrication des pales	4	0 %
Acier	370	100 %
Cuivre	3	100 %
Aluminium	4	100 %
Béton	2560	100 %
Câbles	14	0 %
Fluide : huile	2	71 %
Autre	4	0 %
<b>Total</b>	<b>2 985</b>	<b>97 %</b>

Les pales ne peuvent pas être recyclées en tant que matériau (des recherches sont en cours afin de pouvoir les recycler). Elles sont broyées et sont utilisées comme combustible (exemple : cimenterie Lafarge où les fumées sont filtrées).

Hervé Morand

## 🌿 Vie de l'association Vents citoyens 🌿

Composition du bureau de l'association *Vents citoyens* (année 2021-2022)

Fonction	Nom	Prénom
Co-présidente	COULON	Évelyne
Co-président	LEDAUPHIN	Pierre-Marie
Co-président	QUINTON	Gérard
Trésorière	COULON	Évelyne
Trésorier adjoint	CAILLÈRE	Michel
Secrétaire	BOUETIER	Maurice
Secrétaire adjoint	PIERRE	Mathieu

L'assemblée générale de l'association Vents citoyens est prévue le **vendredi 4 mars 2022 à 20 heures** dans la salle des fêtes de Saint-Hilaire-du-Maine



© H. Morand

## /// Copil-Enercoop ///

L'électricité produite par la ferme éolienne de Saint-Hilaire-du-Maine est rachetée par Enercoop. Celle-ci reverse à **Vents citoyens** 1 euro par mégawatt produit, soit pour une année un prévisionnel de 26 000 €. **Vents citoyens** doit avec cette somme engager des actions favorisant la transition énergétique. Une partie de cette somme (35 %) sera réservée à la réalisation d'études pour de nouveaux projets citoyens sur le territoire et le reste sur des actions réfléchies au sein d'un comité de pilotage composé de **Vents citoyens**, Territoire énergie Mayenne et des représentants des CIERC. Ce comité s'est réuni 7 fois depuis janvier 2021; il a été décidé de solliciter 3 associations : FAL 53, Synergies et MNE, déjà actrices dans le domaine de la transition énergétique, pour qu'elles travaillent ensemble. Elles vont intervenir prioritairement sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée près des enfants et des adultes. Ces projets porteraient sur la réalisation de panneaux pédagogiques autour du thème : l'énergie éolienne et la biodiversité. Le contenu de ces panneaux sera réalisé avec les enfants. Ils pourraient être intégrés à un chemin de randonnée

situé autour des éoliennes, en lien avec les associations de randonneurs.

De même, des actions seront proposées aux publics sur tout le département de la Mayenne par exemple à l'initiative de plusieurs CIERC sur un même territoire. Voir l'article ci-dessous Vie des CIERC.

*Yvette Brossier*



© H. Morand

Signature de la convention sur la prime énercoop lors de l'inauguration

## /// Vie des CIERC ///

Les CIERC<sup>2</sup> sont dédiés au financement de projets citoyens dans les énergies renouvelables. Néanmoins, de nombreux membres souhaitent aller plus loin pour donner de l'ambition à leur démarche citoyenne avec un grand C. La mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement dans le cadre de projets collectifs et locaux fait partie de leurs sou-

---

2. Club d'investissement dans les énergies renouvelables **ciyennes**

haits. *Vents citoyens*, au-delà de sa vocation originelle de développement des parcs éoliens citoyens, souhaite également favoriser ces initiatives. À ce titre, une nouvelle rubrique *Vie des CIERC* va naître dans *L'éole-liens* ; elle aura pour objet de faire partager les idées, les projets initiés au sein ou entre des CIERC et permettre ainsi de développer les dynamiques citoyennes existantes ou en projet. Elle sera l'occasion de faire un focus sur un ou plusieurs CIERC en donnant la parole aux acteurs locaux permettant ainsi de faire du lien entre tous.

**Le CIERC du Moulin à Vent au Genest-Saint-Isle** a été constitué le 5/06/2020.

La gérance et l'animation du club sont assurées par Francine Pelé, le secrétariat par Bertrand Jarri et la trésorerie par Christine David, épaulés par tous les membres. Les questions environnementales sont au cœur des préoccupations des membres du *Moulin à vent*. « Nous souhaitons nous impliquer dans la préservation de notre environnement en développant, notamment la dimension éducative ».

Dès sa création, les membres de ce CIERC ont souhaité faire vivre le collectif en organisant des temps forts :

- ▶ L'organisation d'un après-midi convivial avec goûter sous les éoliennes le 20 février 2021. « La découverte des éoliennes de Saint-Hilaire nous a procuré une très belle satisfaction ; celle de découvrir un projet qui concrétise nos valeurs de préservation de l'environnement ».
- ▶ La participation à la journée inaugurale du parc de Saint-Hilaire-du-Maine avec la présentation du CIERC du « Moulin à Vent » le samedi 2 octobre 2021.

#### Brève présentation du CIERC du *Moulin à vent* dont le siège est basé au Genest-Saint-Isle

10 apporteurs impliquant 14 personnes issues de 6 communes :

Le Genest-Saint-Isle, Saint-Ouen-des-Toits, La Croixille, Port-Brillet, Bourgon et Laval dont certains faisaient déjà partie des associations environnementales.



© Bertrand Jarri

- L'AG du CIERC «Moulin à Vent», le 13 décembre 2021. Elle portait sur l'utilisation des sommes versées par la SAS SHdM<sup>3</sup> qui cogère le parc éolien (*Vents citoyens* répondra aux questions lors de sa prochaine assemblée générale et dans un prochain *Éole-liens*) et sur la création de liens avec les autres CIERC (un défi économie d'énergie pourrait être envisagé).

« L'implication dans l'association *Vents citoyens* et dans le Copil-Enercoop nous a amenés à rencontrer de nouvelles personnes qui partagent les mêmes sensibilités que nous. Cette initiative va également nous permettre localement d'envisager des actions sur la biodiversité, la sobriété énergétique ».

*Jean-Yves Maraquin*

**Informations pratiques :** vous êtes membres d'un CIERC et vous souhaitez en savoir plus sur les actions ou projets décrits, faire état de la vie de votre CIERC, de ses projets, vous mettre en relation avec d'autres membres de CIERC ou adresser une question à *Vents citoyens*, contactez-nous à l'adresse numérique suivante : [ventscitoyens@gmail.com](mailto:ventscitoyens@gmail.com)



© H. Morand

3. Société par actions simplifiée de Saint-Hilaire-du-Maine

# Scénarios énergétiques pour la neutralité carbone 2050

Nous avons pu observer en cette fin d'année, la parution de nombreux scénarios énergétiques du futur pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ils émanent de :

- ▶ RTE (Réseau de transport de l'électricité);
- ▶ NégaWatt (Association d'experts indépendants de l'énergie);
- ▶ Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie);
- ▶ AIE (Agence internationale de l'énergie).

## RTE

RTE retient une consommation électrique de 645 TWh/an en 2050. C'est une consommation intermédiaire entre une trajectoire sobriété (555 TWh) et une trajectoire « réindustrialisation profonde » (755 TWh). Pour rappel, la consommation en 2020 était de 460 TWh.

**Les 6 scénarios de RTE** sont essentiellement électriques.

**Scénario MO**, 100 % en énergies renouvelables en 2050 :

- ▶ le photovoltaïque est à 208 GW, soit 21 fois ce qu'il y a aujourd'hui;
- ▶ l'éolien terrestre est à 74 GW, soit une multiplication par 4;
- ▶ l'éolien offshore est à 62 GW.

**Scénario NO3**, le plus nucléarisé :

- ▶ le photovoltaïque est à 70 GW, soit 7 fois ce qu'il est aujourd'hui;
- ▶ l'éolien terrestre à 43 GW, soit 2,3 fois;
- ▶ l'éolien offshore à 22 GW;
- ▶ le nucléaire ancien à 24 GW, soit de nombreux réacteurs prolongés au-delà de 60 ans;
- ▶ le nucléaire nouveau à 27 GW, soit 14 EPR, quelques SMR. (Small Modular Reactors de 170 MW de puissance).

Tous les scénarios RTE, y compris le scénario le plus nucléarisé, retiennent un développement important des EnR et particulièrement de l'éolien.



© H. Morand

**Scénario 2022** basé sur le triptyque :

- ▶ sobriété intelligente et performante ;
- ▶ efficacité énergétique à tous les stades de la transition ;
- ▶ développement et complémentarité des EnR (Énergies de flux en remplacement des énergies de stock : fossiles et fissiles).

La sortie du nucléaire est repoussée en 2045 au lieu de 2035 dans l'ancien scénario, à cause de notre retard important en éolien et photovoltaïque (objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, PPE, loin d'être atteints).

### **Grâce à l'efficacité et à la sobriété :**

la consommation d'énergie primaire devrait passer de 2600 TWh en 2021 à 1060 TWh en 2050 ;

- ▶ l'éolien, le photovoltaïque, l'hydraulique, le bois et le biogaz produit par méthanisation feraient partie des principales sources d'énergie utilisées ;
- ▶ le nombre d'éoliennes terrestres serait multiplié par 2 (éoliennes plus puissantes) ;
- ▶ l'éolien marin serait appelé à se développer pour atteindre 38 GW de puissance installée ;
- ▶ l'utilisation de pétrole et de gaz fossile serait résiduelle en 2050, ne servant plus qu'à produire certaines matières premières incontournables.

En prenant en compte la disponibilité des différents matériaux sur la planète et leur juste répartition, NégaWatt ne prône pas le tout électrique, mais une mobilité partagée, dont une partie mobilité gaz notamment pour les véhicules lourds.

**Il vérifie l'équilibre du réseau électrique** entre la consommation et la production d'électricité :

- ▶ par une complémentarité des sources de production ;
- ▶ par une certaine flexibilité de la consommation ;
- ▶ par des dispositifs de stockage de l'énergie.

En valorisant les excédents d'électricité renouvelable, le *Power To Gaz* rend possible une augmentation des puissances installées d'éolien et de photovoltaïque et contribue ainsi à la sécurité du système électrique.

Outre l'avantage de pouvoir être stockés, le méthane et l'hydrogène renouvelables s'ajoutent au biogaz issu de la méthanisation, pour répondre aux besoins de déplacement, d'industrialisation, de chauffage et de production d'électricité.

### Les scénarios sont plutôt des choix de société :

- ▶ **scénario 1** – La consommation est divisée par 2 par rapport à 2021, la frugalité est choisie, mais aussi contrainte. C'est le scénario le plus décroissant ;
- ▶ **scénario 2** – l'accent est mis sur les territoires avec une gouvernance partagée et sobre ;
- ▶ **scénario 3** – développement des aspects technologiques ;
- ▶ **scénario 4** – croissance carbonée compensée par une captation du carbone accordant une place particulière à la biomasse forestière.

Ces quatre scénarios de neutralité carbone introduisent un récit qualitatif de ce que serait la société en 2050. Ils suivent différents axes structurants ; les modes de vie, le modèle économique, l'évolution technologique, la gouvernance et le rôle des territoires.

Dans tous les cas, la demande d'énergie est fortement réduite et les EnR représentent 70 % de la consommation finale d'énergie.

**Un nouveau volet détaillant le scénario électrique paraîtra en début d'année 2022.**



© H. Morand

## Aujourd'hui

Aujourd'hui, notre système électrique reste largement thermodépendant et déséquilibré.

Notre consommation nécessite une puissance de 30 000 MW au printemps, été, en journée tempérée, mais peut avoir besoin de 90 à 100 000 MW à 19 h le soir un jour de grand froid!

Cette variation de facteur 3 implique des exportations et importations conséquentes, ainsi qu'une puissance totale installée importante.

Dès qu'il fait un peu froid comme depuis un mois nous avons besoin de 70 à 80 000 MW de puissance. Nos réacteurs nucléaires plafonnant à 43 000 MW et notre déficit renouvelable nous font importer 10 000 MW voire plus... généralement d'Allemagne. C'est cela, la réalité, et non pas les idées reçues qui voudraient que La France vienne combler les insuffisances de l'Allemagne du fait de sa sortie du nucléaire.

La priorité est bien évidemment l'isolation des logements pour effacer ce pic de consommation dû au chauffage électrique, mais aussi la gestion des consommations des foyers. Cumuler le chauffage électrique, la machine à laver le linge, le lave-vaisselle, le four électrique, le sèche-linge, internet... demain le véhicule électrique... tous ensemble et à la même heure n'est pas soutenable.



© H. Morand

Gérer les consommations par une programmation intelligente les décalant pendant la nuit est une mesure de bon sens!

Le seuil de 90 à 10 000 MW doit être significativement abaissé pour retrouver de la cohérence.

## Demain

Tous les scénarios intègrent la nécessité de baisser les consommations à des degrés divers et un développement des EnR incontournable. Ils actent aussi le fait que la part de l'électricité dans l'énergie va passer de 25 % aujourd'hui à 45 % voire plus demain.

Le scénario le plus nucléarisé (NO3 de RTE) implique le maintien des anciens réacteurs nucléaires en prolongement au-delà de 60 ans, posant des questions de sûreté et de sécurité.

Il retient aussi la construction de 14 EPR et quelques SMR (Small Modular Reactors). Hormis les aspects financiers, pour EDF la construction d'un EPR2 (s'il est construit) demandera minimum 9 ou 10 ans!

Quant aux SMR, ces réacteurs nucléaires seront soumis aux mêmes exigences que les autres réacteurs par l'Autorité de sûreté nucléaire... Ce sont des réacteurs à fission.

Il convient de remarquer que dans ce scénario NO3 maxi-nucléaire, l'éolien terrestre est néanmoins multiplié par 2,5 et le photovoltaïque par 7.

## Conclusion

Il y a un grand décalage entre le débat politique sur l'énergie et la réalité énergétique physique. Le débat est légitime, mais doit impérativement s'appuyer sur des bases sérieuses et partagées.

Démonter les éoliennes comme le suggèrent certains responsables politiques est tout simplement grotesque, freiner leur développement est irresponsable, car le premier EPR2, ne fournira pas de courant avant 2040, alors que la consommation électrique aura déjà fortement augmenté en 2030!

Le président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) Jean-François Crenco vient de fustiger le retard dans le développement des renouvelables en France et le poids pris par la minorité qui rèle contre l'éolien et le solaire. Il estime qu'on ne dit pas assez qu'on est très très en retard et que si l'on avait suivi la feuille de route telle qu'elle était prévue il y a deux ans, on n'aurait pas de crise, car on aurait 3 GW de puissance en plus.

L'année 2021 aura vu un acharnement contre l'éolien hyper médiatisé. Stéphane Bern a profité de sa notoriété et de sa mission de sauvegarde

## Comité de rédaction

Yvette Brosier  
Joseph Cheynet  
Jean-Luc Frétygné  
Jean-Yves Maraquin  
Hervé Morand  
Philippe Moreau  
Michel Perrier  
Hélène Roy-Delanchy

## Avec la participation de

Michel Lemosquet  
CIERC Le moulin à vent  
Société Abowind

## Directeur de la publication

Gérard Quinton



[www.vents-citoyens-53.org](http://www.vents-citoyens-53.org)



[ventscitoyens@gmail.com](mailto:ventscitoyens@gmail.com)



Vents Citoyens

du patrimoine pour distiller un catalogue de contre-vérités, bien aidé par le décroissant à la mode Jean-Marc Jancovici, farouche adversaire des énergies renouvelables. Quelques leaders politiques ont forcément sauté sur l'occasion pour inclure un moratoire dans leur programme. Cinq cents maires sur les 35 000 communes françaises suivent cette recommandation; cela fait du bruit, mais ne fait que 1,4 %! C'est l'énorme paradoxe d'une énergie qui malgré tout cela reste la plus plébiscitée par les Français...

Toute production d'énergie génère des impacts, mais pas de la même importance, les projets renouvelables sont la plupart du temps raisonnables et acceptables. Il nous faut encore les bonifier, mais avoir des objectifs de territoires avec des collectivités et des citoyens qui s'impliquent davantage. Les projets citoyens sont une des réponses avec la création de la SEM Territoire énergie Mayenne. Il devient aussi impératif que les procédures administratives s'accroissent pour qu'entre le début de l'étude et la réalisation du projet il ne s'écoule pas 8 à 10 ans! Nous n'avons plus le temps.

La Transition énergétique demande des réalisations rapides et concrètes...

Pour atteindre les objectifs 2050, il faut se réveiller dès maintenant!

*Michel Lemosquet, 15 décembre 2021*

🌈 *Ils nous soutiennent* 🌈

